



FFvolley

COMMISSION FEDERALE MEDICALE

PROCES-VERBAL N°2 du 26/04/2025

visioconférence

SAISON 2024/2025

Présents

Dr Joffrey COHN
Dr Maryse DUPRE
Dr Marc GIAOUI
Dr Jean Luc GOUIN (représentant de la LNV)
Dr Richard GOUX
Dr Marianne GROC
Dr Frédéric GUYOMARC'H
Dr Eric VERDONCK
Dr Valérie WIECZOREK

Invités

Isabelle COLLET chargée de mission Sport Santé à la FFVolley
Mrs L. Et J. Marcelli application Tag Sports

Excusée

Dr Annie PEYTAVIN

Date de publication : 19/05/2025



FFvolley

Début de la réunion à 9h (que les membres de la commission)

1) Bilan SMR de la saison en cours par le Dr Cohn

-Nous nous félicitons de la mise à disposition complète de Mme Rouan pour le suivi de la SMR.

-Le Dr Goux intègre la commission de suivi des CFCP. Cela aidera à récupérer les bilans des jeunes en faisant partie pour éviter de recommencer les examens lorsqu'ils (elles) intègrent les équipes nationales. Le Dr Gouin se propose aussi de servir d'interface pour inciter les clubs professionnels à fournir les documents au Dr Cohn. Il faudra intégrer les listes de joueurs (euses) dans le logiciel de suivi Askamon (avec peut-être un coût supplémentaire).

-Pour le bilan de la SMR le Dr Cohn soulève un problème : la liste complète comprend environ 500 noms... mais 1/3 environ sont des personnes identifiées comme seniors, arbitres, reconversion, qui sont très difficile à contacter. Faut-il leur demander le même suivi que pour les SHN ou un simple certificat médical peut-il être suffisant (juridiquement parlant).

-Pour la récupération des examens faits dans les pôles, nous demandons que des sanctions existent pour ceux ne transmettant pas les résultats au Dr Cohn. Cela peut être une suspension de la licence pour les jeunes concernés (comme dans certaines fédérations) ou une interdiction pour le pôle de participer aux interpoles de fin de saison ???

- Compte tenu de l'augmentation de la charge de travail il faudra réévaluer de manière plus réaliste le nombre d'heures pris en compte

2) Application Mon Bilan Sport Santé par Mme Collet

-Une présentation très intéressante de l'application qui sera proposée par la fédération est faite aux membres de la commission avec toutes ses fonctionnalités permettant le suivi des actions mises en place dans les clubs et la participation des licenciés. Les médecins prescripteurs seront eux aussi intégrés dans l'application.

-Un colloque est prévu à l'automne sur le volley santé et les membres de la commission seront invités.



FFvolley

3) Certificats médicaux

Suite à la demande de simplification administrative de la fédération, de nombreux échanges ont lieu à propos des certificats médicaux.

La commission accepte de simplifier le certificat simple en le remplaçant par le Questionnaire de Santé mais à 2 conditions :

1. le questionnaire doit être récupéré par la fédération soit sous forme électronique (intégré à la prise de licence) comme au triathlon soit sous forme de scan du document signé joint à la demande de licence
2. le questionnaire doit être accompagné de recommandations soit sous forme d'un document écrit (le Dr Wieczorek fera une proposition) ou de vidéos.
3. Pour les autres certificats de surclassement la procédure reste la même.

4) Relations avec la LNV

Les membres de la commission apprécient la nomination du Dr Gouin qui facilitera ses relations avec la commission médicale de la LNV.

Le Dr Gouin nous fait part de leur réflexion concernant les jokers médicaux. Certains clubs semblent détourner le système. Peut être faut-il demander que l'arrêt de travail pour blessure soit plus long ou que le contrat du joker médical prenne fin à la fin de l'arrêt de travail ? Une autre piste de réflexion pzut être que le joker soit de nationalité française...

5) Présentation de l'application Tag Sports

Les dirigeants de la société Cassiopea présentent cette application de suivi des blessures concernant les sportifs amateurs. De nombreux échanges ont lieu. La commission est intéressée par la déclaration des blessures et leur suivi qui permettrait d'avoir des statistiques sur la réelle sinistralité de notre sport. Par contre elle émet de fortes réserves sur la manière de diagnostiquer ces blessures et de proposer une prise en charge qui se ferait sans médecin. Celui-ci n'interviendrait que pour autoriser la reprise sportive.

6) Plan de prévention du dopage

Le plan proposé par la fédération se poursuit. Il devra être actualiser en tenant compte des recommandations de l'AFLD. Un plan de communication auprès de nos licenciés est en préparation. Le Dr Dupré se propose d'accompagner les référents de la fédération dans cette réflexion.



FFvolley

7) Préparation de la saison internationale

Les programmes sont prêts tenant compte d'une saison qui sera longue (de mai à fin septembre). La santé et la période de récupération de nos joueurs a été particulièrement mise en avant dans ce programme. Le staff médical de l'équipe masculine a été reconduit.

Le bilan médical des joueurs (SMR) est toujours aussi difficile à récupérer surtout pour nos joueurs évoluant à l'étranger. C'est pourquoi il doit être planifié et refait chaque début de saison internationale

8) Divers

La sinistralité de notre sport devra être mieux connue. Pour cela nous souhaitons recevoir les statistiques de notre assureur (mais nous savons qu'elles sont incomplètes). Nous cherchons un moyen simple de recueil de ces données. Une application conforme à nos souhaits ?

La feuille de marque électronique permet-elle de récupérer les déclarations de blessures ? Mais ce ne sera que pendant les matchs.

La LNV dispose-t-elle de données à la suite des arrêts de travail de ses joueurs pro ?

Fin de la réunion à 12H30.

Richard GOUX

Président de la Commission Fédérale Médicale